

□ Certains de nos concitoyens confondent zone de tri sélectif avec décharge... Les différentes aires de collecte de déchets, équipées de containers de tri sélectif, **sont réservées aux déchets recyclables** (papier, verre, boîtes d'emballage. Ces déchets doivent être déposés à l'intérieur des bacs. La déchèterie au sud de Vienne est à notre disposition pour les encombrants, cartons, déchets verts. Tout dépôt en dehors des containers peut être considéré comme dépôt sauvage et est passible d'une amende de 150€ au titre de l'article R.632-1 du code pénal. Un peu de civisme pour notre village...

□ Prochaines dates pour les dons du sang :

- 6 février 2009 de 16h30 à 19h15 : salle d'animation rurale des Côtes d'Arey
- 22 avril 2009 de 16h30 à 19h15 : salle d'animation rurale de Reventin
- 8 juillet 2009 de 16h30 à 19h15 : salle d'animation rurale des Côtes d'Arey-
- 28 octobre 2009 : salle d'animation rurale de Chonas-St Prim

□ De nouvelles dispositions relatives aux passeports et carte d'identité sont applicables depuis le 1^{er} janvier 2009. Se renseigner auprès du secrétariat de mairie.

□ Info-escroqueries : escroqueries n'en payez pas le prix.

Escroqueries sur internet (transactions virtuelles), fausse fiscalité, escroquerie aux billets noircis, fausse épargne qui vous ruine, voici une partie des nombreux dangers que peuvent vous tendre certains individus dénués de scrupule. Pour signaler :

un N° est à votre disposition : 0811 02 02 17 ou www.internet-signalement.gouv.fr

Si vous êtes victime portez plainte au commissariat ou gendarmerie la plus proche et munissez vous de tous les renseignements en votre possession.

□ La dernière mise à jour du recensement de la population a permis de compter 1497 chonarins et chonarines dans notre commune, soit 125 de plus qu'en 2005 (1372 h.).

La mise à jour a été faite au niveau du nombre d'habitants. L'étude détaillée démographique proprement dite ne nous pas été transmise à ce jour.

□ Monoxyde de carbone : gaz invisible, inodore, toxique et mortel, le monoxyde de carbone tue chaque année. Il est le résultat d'une mauvaise combustion quelque soit la source d'énergie : bois, gaz, charbon, essence... Il peut provoquer des intoxications mineures mais peut également entraîner la mort. Une mauvaise combustion, une mauvaise aération, un entretien défectueux des appareils de chauffage sont responsables de l'apparition du monoxyde de carbone. Faites vérifier chaque année votre installation de chauffage, aérez votre logement, faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.

Si vous soupçonnez une intoxication (maux de tête, vomissements, nausées: aérez, arrêtez les appareils à combustion, si possible, évacuez et appelez les secours : 112, 18 ou 15.

Ne pas ré-intégrer les lieux sans avoir eu l'avis d'un professionnel.

Objets trouvés voulant retrouver leurs propriétaires (remis en mairie) : Un téléphone portable trouvé chemin des Grandes Bruyères et une paire de gants, et un caban.



Opérationnel depuis le 6 janvier 2009, la CAPV vous présente L'va service PMR (personne à mobilité réduite), dédié à toute personne présentant un handicap moteur ou visuel, permanent ou temporaire, ne lui permettant pas d'utiliser le réseau de transport L'va. L'inscription est L'va Service PMR est conditionnée par l'envoi à la société Vienne Mobilité d'une carte d'ayant-droit. Horaires de fonctionnement : du lundi au samedi de 9h à 18h, sauf les jours fériés.

L'va service PMR assure un transport de porte-à-porte. Les titres de transport doivent être pris auprès du conducteur, tarif : 1.10 €.

Pour réserver contactez notre hôtesse au 0 810 810 414.

Pour toute demande d'information :

- Vienne mobilités - L'va Service PMR rue du Champ de Course ZA Montplaisir à 38780 Pont Evêque
- Tél : 04 74 57 77 00
- courriel contact.LVA@transdev.eu

Mot du maire

Tout d'abord, je souhaite, à chacun d'entre vous, une bonne et heureuse année 2009, qu'elle soit belle, douce et agréable pour chacun d'entre vous, pour vos familles et vos proches.

Début janvier la première réunion plénière du conseil municipal d'enfants a eu lieu, nous retiendrons que les enfants sont pleins de bonnes idées pour améliorer la vie à Chonas l'Amballan sans pour autant être dispendieux. Il en est de même pour la commission « Jeunes ».

Après 10 mois d'attente, le mur de la terrasse basse du château peut enfin être réparé car nous venons de recevoir l'accord du service patrimoine du Conseil Général.

Les projets en cours continuent d'avancer, « l'Allée des Tilleuls » est dans la phase des appels d'offres, pour « les Hauts du Village », en ce qui concerne les aménagements extérieurs, le maître d'œuvre a été désigné et travaille en coordination avec l'architecte des bâtiments des Hauts du Village, les entreprises ont été désignées pour la réalisation des VRD du lotissement communal « Le Clos des Fontanettes ».

Après l'installation de la boulangerie-pâtisserie et du dépôt de pressing, une auto-école ouvrira très prochainement dans les locaux des communs du château. Vous trouverez plus de renseignements sur ce sujet dans ce Chonas-Info. Nous sommes heureux de voir que la vie économique de notre village se développe.

Notre commune est impactée par deux des sept tracés du CFAL (contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise), la consultation publique est ouverte jusqu'au 15 février. N'hésitez pas à venir consulter ce dossier et faire part de vos observations avant cette date.

Cordialement.

Lucette GIRARDON TOURNIER.

Le Père Jacques Tenet est en convalescence à Pélussin, suite à un petit souci de santé. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement afin qu'il revienne vite parmi nous

Contournement ferroviaire

Les associations et municipalités ayant assisté aux dernières réunions concernant le projet de fret dans notre secteur ont décidé de l'organisation d'une manifestation le 31 janvier à Vienne qui partira de la gare pour aller jusqu'à la sous-préfecture. La consultation publique est ouverte jusqu'au 15 février, le dossier de consultation est à disposition en mairie et chacun peut faire part de ses observations.

Ouverture Auto-Ecole

Nous avons le plaisir de vous informer de l'ouverture prochaine de l'auto-école du château. Les cours de conduite seront assurés 7j/7 par une professionnelle ayant de nombreuses années d'expérience. Pour tout renseignement vous pouvez appeler le 06 42 53 32 42

La municipalité tenait à remercier les habitants qui ont donné des coupes de sapins pour l'école lors des fêtes de Noël et l'artisan qui a travaillé bénévolement à la cure pour l'aménagement d'un sanitaire à l'étage.

Dans la série « en 2009 tout est neuf » : notre site internet a changé de look. La commission information a souhaité un site encore plus convivial et accessible.

Retrouvez toutes les infos sur mairie-chonaslamballan.fr. Dites nous ce que vous en pensez.

Attention en ce mois de janvier, information en nombre ! Vous trouverez avec le CHONARIN :

- un agenda 2009
- un chonas-info
- le programme du festival de l'humour
- le journal de l'agglomération

Bonne lecture à toutes et tous

Festival de l'Humour

« Bienheureux celui qui a appris à rire de lui-même : il n'a pas fini de s'amuser » J. Folliet

Depuis 3 ans la commune de Chonas est rentrée dans le Festival de l'Humour, en alternance avec Reventin-Vaugris, organisée par la Maison des Jeunes et de la Culture. L'année 2006 fut une année d'observation, l'année 2007, l'entrée dans le programme "off". L'année 2008 a vu notre entrée dans le programme "in". Pour une première, ce fut une belle réussite.

Nous avons eu de la chance d'accueillir Albert Meslay, qui avec ses sketches fort truculents et tout en finesse a offert aux spectateurs une soirée partagée entre le franc fou rire et l'humour tendre. La salle était comble.

La commission du festival a récompensé la commune pour la qualité de la loge et a mis en avant la forte convivialité de la soirée auprès de l'artiste et du public.

Vous trouverez ci-joint le programme du festival de l'humour 2009. En cette période un peu difficile, retenez d'ores et déjà vos places auprès de Dan's café, de la boulangerie, et d'Anabel'ange pour le spectacle co-organisé **avec la commune de Reventin le jeudi 12 mars à 20h30 avec Pascal COULAN, à la salle d'animation rurale de Reventin. Prix des places 12 €, mais 15 € le soir du spectacle...**

Le festival de l'humour chemine à travers 21 communes entre le 9 mars et le 28 mars 2009. Vous pourrez ainsi découvrir des nouveaux talents, mais aussi voir les nouveaux spectacles d'humoristes confirmés tels que Tex, Régis Mailhot, Bernard Azimuth ou Jean-Claude Duquesnoit.

Rendez-vous et Sorties

FEVRIER :

Dimanche 8 : Belote Automne De La Vie
Lundi 9 : début centre de loisirs
Dimanche 15 : Thé dansant Comité des Fêtes
Vendredi 20 : fin centre de loisirs
Dimanche 22 : repas AICA
Vendredi 27 : Carnaval APE
Samedi 28 : Bal Du FOOT

MARS

Dimanche 8 : Concours de boules 32 double
Samedi 14 : moules frites organisées par le foot au village.
Dimanche 15 : Concours de Belote Association Familiale Reventin Vaugris
Samedi 21 : repas Adhérents ACL

Cette année le thé dansant du Comité des Fêtes est animé par l'orchestre H. Cartelier. Si vous aimez danser rendez-vous le dimanche 15 février 2009 de 14h30 à 19h !
Entrée 7 €

BIBLIOTHEQUE

Novautés....

. Pour répondre à la demande de nouvelles permanences seront assurées pendant les petites vacances.
Vacances d'hiver : ouverture mercredi 11 février de 10h à 12h.
. Suite à la réunion avec les jeunes de la commune, un travail en partenariat avec les collégiens est actuellement en cours pour une ouverture hebdomadaire supplémentaire afin de trouver une meilleure adéquation avec leur emploi du temps : à titre d'essai, des permanences assurées conjointement par les bénévoles et les jeunes seront mises en place après les vacances

Nous souhaitons bonnes vacances à tous ceux et toutes celles qui ont la chance de partir à la neige ou au soleil...

ESPACES JEUNES

Catherine Péréol native de St Prim, est la nouvelle animatrice du centre de loisirs et de l'espace Ados. Elle vous propose :



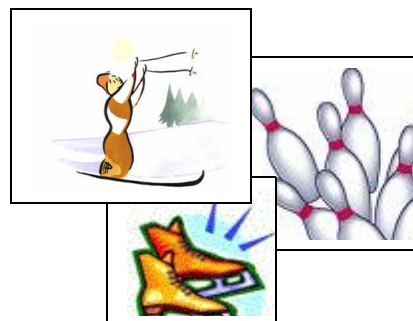
Pour les 12-17 ans

Semaine du 9 au 13 février

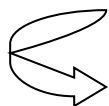
- lundi 9 au jeudi 12 février : mini-séjour ski aux Orres
- Vendredi 13 février : planétarium itinérant le matin, patinoire l'après-midi

Semaine du 16 au 20 février

- Lundi 16 : p'tit déj. au local jeune. On parle des projets, après-midi : bowling
 - Mardi 17 : match d'impros, après-midi laser-game
 - Mercredi 18: atelier création, customisation de vêtements, après-midi : tous au cinéma
 - jeudi 19, vendredi 19 : challenge régional de futsal.
- Informations et inscriptions auprès de Catherine PEREOL, place des Arelis
38138 les Côtes d'Arey. Tél : 04 74 78 12 57 - 06 87 85 27 49
Email : catherine.pereol@lelogrange.org
En dehors des ces horaires n'hésitez pas à prendre contact aux numéros ci-dessus !!!
Fiches d'inscription disponibles en mairie.



**Permanence pour les inscriptions :
mairie de Chonas - vendredi
30 janvier de 16h30 à 19h.**



Pour les 4-11 ans

3 groupes d'âges sont composés pour permettre d'adapter au mieux les activités et le rythme de vie de chacun :

- 4-6 ans : "les p'tits malins"
- 7-9 ans : "les futés"
- 10-12 ans : " les jeunes loups".

Chaque semaine une sortie sera programmée le jeudi.

Accueil le matin à partir de 7h30 jusqu'à 8h45. Accueil parents de 17h à 17h45

Programme :

- Semaine du 9 au 13 février 2009

- . la tête dans les étoiles avec une visite du planétarium itinérant le vendredi 13 février
- . une sortie en luge à Lans en Vercors

- Semaine du 16 au 20 février 2009 : les 5 sens".

Diverses activités autour de l'odorat, de l'ouïe, du toucher, du goût et de la vue.

Temps fort de la semaine :

- . visite du palais du Chocolat à la Côté St André le 19 février

Inscription à la semaine ou à la journée.

Les modalités d'information et d'inscription :

- soit à la mairie de Reventin Vaugris auprès de Virginie Rivoire, lundi, jeudi, vendredi : 8h-12h - 14h-17h - Mardi-Mercredi 8h-12h



Les repas servis aux enfants présents au centre aéré seront élaborés à la cuisine centrale de Reventin et livrés chauds à la salle polyvalente.

**Permanence pour les inscriptions :
mairie de Chonas - vendredi
30 janvier de 16h30 à 19h.**

Les fiches d'inscription peuvent être retirées en Mairie aux horaires d'ouverture.